

Les demandes aux candidat-es de la Concertation en développement social de Verdun

La table de quartier en quelques mots ...

La **Concertation en développement social de Verdun** est la table de quartier de Verdun. Nous sommes un regroupement composé de 55 membres (majoritairement des organismes communautaires mais aussi des Verdunois-es, institutions et acteurs économiques) qui unissent leurs forces et expertises pour améliorer les conditions de vie de la population et lutter contre la pauvreté.

Nous profitons de la campagne électorale pour mettre de l'avant divers enjeux et préoccupations soulevés par le milieu et pour demander aux différent-es candidat-es de s'engager à y apporter des solutions.

Les demandes formulées sont issues de divers espaces d'échanges et de concertation ou encore de consultations impliquant des Verdunois-es.

Pour plus d'informations, contacter :

Julien Caffin

coordination@cdiv.org - 514 396-5363

www.cdiv.org





Itinérance

Depuis plusieurs années, l'itinérance, qu'elle soit visible ou cachée, augmente à Verdun. Si la crise du logement en est la principale cause, plusieurs autres facteurs sont pointés du doigt : précarisation de la société, recul de certains services publics... En plus du nombre croissant de personnes en situation d'itinérance, c'est l'aggravation des conditions d'existence des personnes non logées qui interpellent les acteurs du milieu : crise des surdoses, augmentation du nombre de campements, difficultés d'accès aux services publics... La crise de l'itinérance à laquelle nous faisons face actuellement nécessite donc à la fois la mise en place de mesures d'urgence, mais aussi **le développement d'une approche globale, financée durablement et ancrée localement, dans l'optique de briser le cycle de la précarité.** Face à ces constats alarmants, Verdun ne dispose pas sur son territoire de ressources pour assurer un continuum de services aux personnes en situation d'itinérance.

Nos demandes :

- 1 - **Adopter une vision globale des vulnérabilités** afin de prévenir l'instabilité résidentielle et ses conséquences en amont, plutôt que de simplement gérer les crises après qu'elles ne se produisent.
- 2 - **Mettre en place un système de financement pluriannuel pour les organismes en itinérance** afin de sécuriser dans le temps leurs opérations et préserver leur autonomie de gestion, essentielle pour une réponse adaptée aux réalités du terrain.

Et notamment :

- Décloisonner les financements pour les adapter aux besoins complexes des personnes en situation d'itinérance.
 - Mettre en place des financements prévisibles en privilégiant du financement à la mission, adaptés aux besoins nommés par les milieux et permettant le développement et le maintien des ressources et infrastructures.
- 3 - **Assurer un accès local aux services de santé et aux services sociaux pour toutes et tous**, tant sur le plan préventif que curatif, et inclure une approche adaptée pour les personnes aux profils plus désaffiliés.
 - 4 - **Assurer le déploiement stable de petites ressources dans les quartiers**, en collaboration avec le milieu local. L'objectif est de répondre précisément aux besoins identifiés par les groupes locaux eux-mêmes, évitant ainsi des solutions déconnectées de la réalité du terrain.

Pour Verdun spécifiquement :

- 5 - **Financer l'implantation d'une ressource d'hébergement pour personnes en situation d'itinérance** à Verdun et travailler avec le milieu pour s'assurer qu'elle réponde aux besoins identifiés au niveau local.



Logement

Verdun ne dispose actuellement que de 4% de logements sociaux sur son territoire, ce qui place l'Arrondissement au 13^{ème} rang (sur 19) à Montréal. À l'Île-des-Sœurs, il n'y a aucun logement social. Pourtant, la crise du logement est particulièrement intense à Verdun et les besoins sont énormes : en 2021, 2 660 ménages verdunois avaient des besoins impérieux en logement, les frais de logement augmentent plus vite à Verdun qu'à Montréal, le taux d'inoccupation sur la terre ferme est très faible (0,6%). Il manque également de grands logements pour les familles avec enfants (le nombre de grands logements est proportionnellement moins important en 2021 qu'en 2016). De nombreux ménages verdunois connaissent donc des difficultés à accéder à un logement adapté à leurs besoins et capacités financières. Certains doivent quitter le quartier tandis que d'autres consacrent une part trop importante de leurs revenus pour se loger. Il est donc urgent **de prioriser le développement du logement social et communautaire et de protéger les locataires** pour faciliter l'accès au logement.

Nos demandes :

6 - Investir massivement dans le développement de logements sociaux et communautaires.

Et notamment :

- Mettre en place un programme de financement structurant et pérenne annuellement au Québec pour le logement social et communautaire.
- Financer la construction de 10 000 logements sociaux et communautaires annuellement pour atteindre la cible de 20% du marché locatif d'ici 2050.
- Réserver les terrains publics excédentaires à des projets de logements sociaux.
- Revoir l'article 93 de la loi 31 et abolir son extension dans la loi 79, afin que l'utilisation du « superpouvoir » par les municipalités soit possible uniquement pour les projets de logements sociaux et communautaires.

7 - Protéger et déployer le modèle du logement social et communautaire (coopérative et OBNL).

8 - Mettre en place un encadrement strict et réel des hausses de loyer.

9 - Maintenir le moratoire sur les évictions en cas de subdivision, d'agrandissement important ou de changement d'affectation, au-delà de juin 2027.

10 - Inscrire officiellement le droit au logement dans la charte des droits et libertés du Québec.

Pour Verdun spécifiquement :

11- Soutenir financièrement l'implantation de 1 420 logements sociaux à Verdun d'ici 2031, notamment dans le secteur Dupuis / Hickson et à l'Île-des-Sœurs.

12 - Soutenir financièrement le projet de logement social et communautaire prévu sur le site de l'actuel stationnement Éthel.



Lutte contre la pauvreté

Le processus de gentrification en cours à Verdun se caractérise notamment par une augmentation très importante des inégalités sociales. En 2021, 10 155 personnes avaient un faible revenu à Verdun tandis que 8 300 ménages consacraient plus de 30% de leur revenu pour se loger. En 2024, ce sont environ 4 500 paniers alimentaires qui étaient distribués mensuellement à Verdun. Pour certains ménages, il est donc de plus en plus difficile d'avoir accès à certains besoins de base, notamment à un logement abordable, à l'alimentation ou encore au transport. Afin de maintenir les personnes dans leur milieu et veiller à ce qu'elles vivent décemment, le gouvernement du Québec doit **agir concrètement à l'amélioration des conditions de vie des personnes plus défavorisées, en agissant à la fois sur leurs revenus et sur les coûts liés à certains besoins de base.**

Nos demandes :

13 - Augmenter les protections publiques de façon à assurer à tous les ménages un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation.

14 - Augmenter le salaire minimum pour qu'une personne qui travaille 35 heures par semaine vive hors de la pauvreté.

15 - Adopter une loi cadre sur le droit à l'alimentation.

Et notamment :

- Développer une stratégie globale visant à favoriser l'accès à l'alimentation. De cette stratégie devront découler l'implantation de différentes mesures concrètes, telles que des mesures pour limiter l'inflation des denrées alimentaires, faciliter le développement de commerces abordables dans les secteurs moins desservis, réduire le gaspillage alimentaire...

16- Financer de façon récurrente la mise en place et la pérennisation de mesures de tarification sociale basées sur le revenu dans le transport en commun.

17- Augmenter de façon conséquente le soutien aux familles afin de réduire les coûts liés à l'achat de matériel scolaire, et d'activités et services dans les écoles (services de garde, activités parascolaires).

18- Maintenir et renforcer les ressources en employabilité et insertion sociale.



Milieu communautaire

Verdun dispose d'un tissu communautaire riche et varié. Les organismes jouent un rôle indispensable dans le quartier, en maintenant des services essentiels à la population, en créant du lien social et de la solidarité et en étant le dernier filet social pour les personnes les plus démunies. Tout comme sur l'ensemble du Québec, de nombreux organismes verdunois font cependant face à une précarité particulièrement préoccupante, ce qui a des impacts sur les services à la population et sur le rôle qu'ils jouent auprès des populations plus vulnérables. L'insuffisance du financement à la mission crée une instabilité, empêche les organismes de développer une vision à long terme et affecte leur autonomie. Elle ne permet pas non plus aux organismes d'offrir des conditions de travail adéquates à leurs employé-es ce qui entraîne un roulement de personnel préoccupant. Depuis quelques années, l'hébergement des organismes est également devenu un enjeu de taille à Verdun, du fait notamment de l'augmentation des coûts des loyers. À Verdun, ce sont 13 organismes qui sont à la recherche de locaux ou qui ont des locaux inadaptés. Face à ces défis, le gouvernement du Québec **doit investir dans le milieu communautaire, pilier essentiel du filet social au Québec.**

Nos demandes :

19 - Rehausser et indexer annuellement le financement à la mission des organismes communautaires, et mettre fin aux financements précaires.

Et notamment :

- Atteindre progressivement la cible de 80% de financement à la mission pour garantir l'autonomie et la stabilité des organismes communautaires.

20 - Respecter l'autonomie des organismes communautaires.

Et notamment :

- Rendre prescriptive la Politique de reconnaissance de l'ACA et s'assurer qu'elle soit appliquée dans l'ensemble des ministères.
- Alléger les exigences administratives des organismes, notamment en matière de reddition de compte.

21 - Reconnaître et solliciter l'expertise des organismes communautaires lors de l'élaboration des politiques publiques.

22 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour favoriser le maintien dans les lieux des organismes communautaires logés dans des locaux commerciaux.

Et notamment :

- Adopter des mesures de contrôle des baux commerciaux.
- Mettre en place un fonds de soutien au loyer.



Infrastructures et services publics

En plus d'un soutien au milieu communautaire adapté aux besoins, le renforcement du filet social passe par des services publics forts. C'est malheureusement tout le contraire qui se passe actuellement. La privatisation grandissante et le manque d'investissements dans certains secteurs réduisent l'accès égal et sans discrimination, à certains services et besoins de base et empêchent l'exercice de certains droits (droits à la santé, à l'éducation...). On parle d'école à « trois vitesses », d'inaccessibilité de certains services professionnels en santé, de diminution des services de proximité, de listes d'attente... Dans un contexte où les inégalités socio-économiques augmentent, notamment à Verdun, ce désinvestissement dans les services publics ne fait que creuser les inégalités. Le milieu communautaire, lui-même sous-financé, ne peut continuer à pallier le manque de services publics ; le gouvernement du Québec **doit réinvestir dans les infrastructures et services publics.**

Nos demandes :

23 - Investir massivement dans le développement d'infrastructures et services publics (transport en commun adapté, écoles...).

Et notamment :

- Impliquer les communautés lors de la planification d'infrastructures, dès la phase d'identification des besoins.

24 - Donner aux Centres de services scolaires et aux écoles les moyens nécessaires pour soutenir les élèves en difficulté, de combler les besoins urgents en **francisation** et d'embaucher davantage de professionnels pour **répondre aux besoins particuliers.**

25 - Développer des services sociaux et en santé adaptés à différents types de population.

Et notamment :

- Mettre en place un financement adéquat pour le soutien à domicile et de réduire d'attente pour les CHSLD.
- Rendre accessible pour les jeunes des services de soutien psychologique sur du long terme.

Pour Verdun spécifiquement :

26 - Financer l'implantation d'une école publique à l'Île-des-Sœurs.

27 - Financer l'installation d'ascenseurs aux stations de métro à Verdun, en commençant par la station métro de l'Église.



Immigration

Verdun comptait 16 905 personnes immigrantes en 2021, soit près de 2 000 personnes de plus qu'en 2011. L'augmentation de la population verdunoise est d'ailleurs principalement due à l'augmentation du nombre de personnes immigrantes et de résident.es non permanent. L'immigration et la diversité culturelle qu'elle entraîne sont une richesse qui rend notre quartier plus fort. Pourtant, notre société vit actuellement une recrudescence de discours stigmatisants et haineux. Les obstacles à l'intégration sont également trop nombreux, que ce soit en matière d'accès au logement, à l'emploi, à certains services publics. Le Québec doit faire davantage et mieux! En plus de lutter contre les propos haineux et les discriminations, le gouvernement **doit donc mettre en place un discours et des mesures concrètes pour faciliter l'intégration des immigrant-es, peu importe leur statut.**

Nos demandes :

28 - **Dénoncer avec fermeté les propos clivants** qui font notamment porter le blâme aux personnes immigrantes des enjeux sociaux actuels (crise du logement, difficulté d'accès aux services de garde, à un médecin de famille...) et travailler activement à valoriser la contribution des personnes immigrantes à la société québécoise.

29 - **Faciliter l'intégration des personnes immigrantes, en leur garantissant l'accès aux services publics** (soins de santé, garderie, francisation...), **peu importe leur statut.**

30 - **Informar les nouvelles personnes arrivantes de leurs droits** afin de faciliter leur participation pleine et entière à la société québécoise.